

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2012)
Heft: 1951

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

viles des Montagnes neuchâteloises entameront sereinement un deuxième siècle de domination de la gauche à l'issue de ces prochaines élections. Ensemble, le parti socialiste, le parti ouvrier et populaire et les Verts ont recueilli presque 60% des suffrages en 2008 à La Chaux-de-Fonds et davantage encore au Locle (68%).

Au cours des trente dernières années, ces pourcentages ont enregistré quelques variations significatives, en fonction notamment de l'apparition de listes concurrentes plus ou moins éphémères. Pas assez, cependant, pour ébranler sérieusement la tendance de fond. La présence de listes UDC depuis 2004 a davantage affaibli les partis bourgeois traditionnels (radicaux et libéraux) que réduit la domination de la gauche.

Ce calme apparent est pourtant trompeur. Au sein de la gauche, le PS est à la peine. A La Chaux-de-Fonds, en vingt ans, il a perdu, de manière quasi continue, une bonne dizaine de points de

pourcentage, de 37,6% des suffrages en 1988 à 26,2% en 2008 (son plus mauvais résultat). Dans le même temps, le POP gagnait quelques points de pourcentage et Les Verts triplaient leur représentation (5,1% à 15,6%).

Au Locle, le parti socialiste a enregistré un quasi effondrement: de 43,7% des suffrages en 1980 à 13,8% en 2008 – le plus faible pourcentage de toutes les communes du canton où le PS présentait une liste. Le POP, qui n'était qu'une force d'appoint jusqu'en 1980, est devenu prépondérant avec plus de 40% des suffrages en 2008, ce qui lui a permis de faire élire trois de ses représentants dans un exécutif communal de cinq membres. La Ville du Locle se permet aussi le «*luxe*» de boucler depuis plusieurs années ses comptes avec des excédents. Comme quoi – on ne peut se refuser cette référence – le rouge et le noir sont parfaitement compatibles.

Ces évolutions ne sont pas indifférentes. Le socialisme neuchâtelois s'est implanté et

s'est imposé dans les Montagnes neuchâteloises. Il a donné quelques personnages qui ont marqué l'histoire politique suisse (Charles Naine et Paul Graber) et même internationale (Jules Humbert-Droz). Jusque dans les années septante, le socialisme était «*du haut*», alors que les partis bourgeois dominaient de la tête et des épaules le littoral et les vallées.

Au cours des trente dernières années, la situation s'est en quelque sorte homogénéisée. La gauche plurielle est devenue majoritaire en ville de Neuchâtel il y a vingt ans, alors qu'antérieurement les socialistes ne comptaient que pour un (bon) tiers du législatif communal. En dehors des trois villes, les communes rurales conservent des majorités bourgeoises mais le socialisme, et plus récemment l'écologie, se sont progressivement acclimatés. En 2008, la proportion des suffrages socialistes dans les districts a été partout supérieure à celle obtenue dans ceux des Montagnes...

Ce journal et le site sont publiés par la SA des éditions Domaine Public

P.A. Alex Dépraz - Chemin de Chandieu 10 - CH 1006 Lausanne - CP 10-15527-9 Lausanne